

Eneco Gaz Naturel Fixe

Carte tarifaire janvier 2020 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture de gaz naturel aux particuliers en Flandre et en Wallonie.



Tous les prix incluent 21% TVA

Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE

(€ / an)

50,00

CONSOMMATION

(€cent / kWh)

2,84

Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS GAZ NATUREL : Utilisation de réseaux de distribution

(montants versés à votre gestionnaire de réseau)

Gestionnaire de réseau	T1 > 0 - 5.000 kWh		T2 > 5.001 - 150.000 kWh		Relevé de compteur
	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)	(€ / an)
FLUVIUS (GASELWEST)	16,90	2,48	74,45	1,33	5,89
FLUVIUS (ANTWERPEN)	13,75	2,04	85,90	0,60	5,89
FLUVIUS (IMEWO)	18,03	2,62	101,17	0,96	5,89
FLUVIUS (LIMBURG)	8,42	2,01	58,27	1,02	5,24
FLUVIUS (INFRAX WEST)	8,82	2,76	84,66	1,24	5,24
FLUVIUS (INTERGEM)	13,70	2,03	66,15	0,99	5,89
FLUVIUS (IVEG)	17,24	2,15	81,15	0,87	5,24
FLUVIUS (IVEKA)	13,48	1,97	72,41	0,79	5,89
FLUVIUS (IVERLEK)	16,34	2,39	81,42	1,08	5,89
ORES (Brabant Wallon)	29,40	4,08	123,29	1,75	-
ORES (Hainaut gaz)	28,27	4,57	116,18	2,21	-
ORES (Luxembourg)	26,12	3,50	102,91	1,51	-
ORES (Mouscron)	25,66	3,62	100,07	1,75	-
ORES (Namur)	29,84	4,44	125,96	1,95	-
FLUVIUS (SIBELGAS)	18,21	2,73	101,01	1,07	5,89
TECTEO (ALG)	31,33	3,37	110,55	1,81	-

Cotisation fédérale (1)

Prélèvements pour le gaz naturel (Wallonie)

Redevance de raccordement 0 - 100 kWh / an

Redevance de raccordement < 1 GWh

Prélèvements pour le gaz naturel (Fédéral) (€cent / kWh)

Cotisation sur l'énergie

FRAIS DE TRANSPORT GAZ (montants versés à votre gestionnaire de réseau)

TAXES GAZ NATUREL

(fixées par les autorités publiques)

0,0075 €

0,0075 €cent / kWh

0,12073

0,06122

Pour l'année 2019, les frais indicatifs de Fluxys sont estimés à 0,182 Ccent / kWh (TVA incluse). Pour plus d'informations, consultez www.fluxys.com.

Eneco Gaz Naturel Fixe est un contrat à durée indéterminée pour lequel les prix énergétiques sont fixes pendant la première année. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogénération qu'Eneco peut ou doit porter en compte. Les montants repris ci-dessus sont les derniers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et, si besoin, de manière rétroactive. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients particuliers avec une consommation annuelle de gaz naturel inférieure ou égale à 100 MWh et une connexion au réseau de gaz naturel basse-pression. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'ajuster vos prix.

(1) Pas soumis à la TVA

Carte tarifaire version 012001 pour la Flandre et la Wallonie. / Valable du 1er janvier 2020 au 31 janvier 2020 inclus. / BC_032_012001_FR_ENECO_GAS_FIX